

# Le Cheminot de France

Nouvelle édition

N° 18 - Mars 2009  
(1,60 €)

Journal de l'Union Fédérale des Cheminots et Activités Complémentaires

**LE STATUT**

Le 26 mars 2009 votez pour les listes CFDT/FGAAC

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES | CE | DP |**

[www.elections2009changement.com](http://www.elections2009changement.com)

**TRANSFORMATION DE L'ENTREPRISE**

Le 26 mars 2009 votez pour les listes CFDT/FGAAC

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES | CE | DP |**

[www.elections2009changement.com](http://www.elections2009changement.com)

**407 euros DE "DIVIDENDE SALARIAL" !**

Le 26 mars 2009 votez pour les listes CFDT/FGAAC

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES | CE | DP |**

[www.elections2009changement.com](http://www.elections2009changement.com)

**Augmentation du niveau de RETRAITE**

Le 26 mars 2009 votez pour les listes CFDT/FGAAC

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES | CE | DP |**

[www.elections2009changement.com](http://www.elections2009changement.com)

**Elections professionnelles du 26 mars 2009**  
consultez le site de la CFDT/FGAAC  
[www.elections2009changement.com](http://www.elections2009changement.com)

Spécial Assemblée Générale de l'UFCAC  
des 11 et 12 décembre 2008



► **L'UFCAC a tenu son assemblée générale les 11 et 12 décembre 2008 à Salles (Gironde). 140 délégués venus de tous les coins de France se sont rassemblés pour faire le point sur la dernière mandature et décider des orientations à suivre durant le prochain mandat 2008-2012.**

# Un congrès bien conduit et bien apprécié



Le congrès a été organisé en partenariat avec les équipes de Laetitia FOURGEAUD de l'UPR de Bordeaux, le CRTE d'Aquitaine, l'URI d'Aquitaine et l'équipe logistique de l'UFCAC : Evelyne, Christian, Philippe, Noria, Irène et Diadié. Qu'ils soient toutes et tous remerciés pour leur aide et leur contribution efficaces à la réussite de ce congrès.

Réussie, cette assemblée générale le fut tant du point de vue de l'ambiance que de la qualité des travaux et des échanges entre les participants : principalement des jeunes et des femmes. Ont aussi été invités : Patrice GANDRIEAU, le précédent Secrétaire Général, chaleureusement remercié pour avoir remonté l'UFCAC après 2003 ; André MILAN, Secrétaire Général de la FGTE ; Edgar STEMER, Secrétaire Général adjoint de la FGTE et Bruno DUCHEMIN, Secrétaire Général de la FGAAC.

Dominique PESQUEY, Secrétaire Général du CRTE Aquitaine et élu de la municipalité de SALLES nous a chaleureusement accueillis avec quelques centaines d'huitres et quelques bonnes bouteilles de Bordeaux. Le repas de bienvenue s'est prolongé tard dans la nuit et des retrouvailles bien sympathiques ont eu lieu autour du bar.

Tous nos remerciements vont à l'équipe du traiteur pour la qualité des repas et la disponibilité de son personnel. Le soir du 11 décembre, les congressistes ont beaucoup apprécié la « Bandas » d'une vingtaine de musiciens qui ont animé en fanfare l'apéritif et le repas de leurs chants basques.

Durant cette AG studieuse, les membres du Bureau National et de multiples intervenants sont venus lire à la tribune leurs déclarations, amendements et motions d'actualité. Certaines interventions ont été reproduites dans les pages suivantes. Le Rapport Financier présenté par Christian DREYER, Trésorier de l'UFCAC, a été adopté à une très large majorité (99,34 %). Pierre BECHINGER et Laurent MOORS (UPR de Strasbourg), Jean-Yves GALMICHE (UPR de DIJON) et Patrick LÉBOULCHE (UPR de RENNES) ont été élus membres de la Commission de Contrôle Financier. Le Rapport d'Activité présenté par Arnaud MORVAN a été adopté à 73,72 %, un amendement lui a été ajouté. La Résolution Générale, présentée par Dominique AUBRY, Secrétaire Général adjoint, a été adoptée à 89,47 %. Les Syndicats ont élu le nouveau Bureau National qui comporte 8 membres :

Dominique AUBRY, Eric CHOLLET, Pierre-Paul DITTRICH, Christian DREYER, Eric FERNANDEZ, Arnaud MORVAN, Philippe PARISOT, Denis VANDESCHRICKE. Arnaud a été reconduit dans ses fonctions de Secrétaire Général de l'UFCAC, il sera assisté par Dominique AUBRY, Secrétaire Général adjoint et Christian DREYER, Trésorier.

Félicitations à la nouvelle équipe de Branche à qui nous souhaitons beaucoup de courage pour mener tant de dossiers et garder le cap dans une période difficile pour l'ensemble des salariés. Elle compte sur tous, adhérents, et militants, pour relayer ses actions sur le terrain et surtout, dans cette période de campagne électorale, pour transmettre ses messages à tous les cheminots.

CFDT et FGAAC, rassemblons pour réussir !

**Eric de CHATEAUVIEUX**

## Sommaire

- Un congrès bien conduit et bien apprécié **P 2**
- Edito **P 3**
- Extraits de la présentation du rapport d'activité **P 4**
- Travail important de l'équipe sortante **P 5**
- Il faut absolument soigner notre communication **P 6**
- Les résultats obtenus sont au mieux de ce qu'on pouvait espérer **P 7**
- On a été bons sur des dossiers mais pas sur tous ! **P 8**
- Actions de la CFDT à la restauration ferroviaire **P 9**
- L'accord en faveur de l'emploi des cheminots handicapés **P 10**
- Synthèses des réponses à propos du rapport d'activité **P 11**
- Pour le développement durable de l'UFCAC **P 12-14**
- 2009, année de la syndicalisation ! **P 15**
- CFDT & FGAAC, même combat ! **P 16-17**
- Des tracts pour les élections professionnelles 2009 **P 18-19**
- INFRARAIL : YES, WE MUST ! **P 20**
- Amiante et suivi médical **P 21**
- Comment contester une décision de la CPRP ? **P 22**
- Contrôleurs Deutsche Bahn **P 23**

- CHEMINOT DE FRANCE -  
 Directeur de la publication : Arnaud Morvan  
 Rédacteur en chef : Dominique Aubry  
 Assistance technique : Eric de Chateaufieux  
 N° CPPAP : 1009 S 07026  
 Mis en page au siège de la FGTE.  
 Dépôt légal n° 808/99 Mars 2009.

Union Fédérale CFDT Cheminots  
 FGTE-CFDT  
 47-49, avenue Simon Bolivar  
 75950 Paris CEDEX 19  
 Tél : 01 56 41 56 70  
 Fax : 01 56 41 56 71

Mel : cfdt.cheminots.fgte@wanadoo.fr  
 Sites internet Cheminots :  
<http://www.elections2009changement.com>  
<http://www.cfdtcheminots.org>  
<http://www.fgte-cfdt.org>

Imprimerie L'Artésienne  
 Z.I. de l'Alouette - BP 99  
 62802 Liévin CEDEX



## Vous êtes tous concernés !

Le 29 janvier a été une journée de forte mobilisation avec beaucoup de participants aux différentes manifestations (plus de 2 millions) et un taux de grévistes de près de 38 % à la SNCF. La CFDT était d'ailleurs bien présente et visible dans les défilés.

Maintenant, nous attendons des réponses concrètes du gouvernement. La crise touche tout le monde et pour l'instant, seule la sphère financière bénéficie des largesses de l'Etat.

La CFDT réclame un traitement social de cette crise. Les salariés ne doivent pas être doublement pénalisés en subissant les effets néfastes (licenciements, chômage partiel...) et en étant les oubliés de la politique de relance économique menée actuellement par le gouvernement.

Le sommet social du 18 février à l'Élysée n'a pas apporté de réponses aux attentes des salariés. C'est pourquoi une nouvelle journée d'action est programmée le 19 mars. Nous devons rester mobilisés pour maintenir la pression sur le gouvernement.

De même, nous sommes dans la dernière ligne droite pour les élections professionnelles à la SNCF.

Chaque adhérent doit se mobiliser pour que la CFDT unie avec la FGAAC progresse et garantisse ainsi sa représentativité au sein de la SNCF.

**C'est de l'investissement de chacun que dépendra notre future victoire !**

**Le gouvernement ne nous a toujours pas entendus ! Nous redescendrons donc dans les rues de France, le 19 mars 2009.**

**Nous comptons sur vous pour venir en masse manifester votre mécontentement contre la baisse du pouvoir d'achat, les mauvaises conditions salariales, et contre la dégradation de l'emploi.**

Arnaud MORVAN  
 Secrétaire Général de l'UFCAC

# Extraits de la présentation du Rapport d'Activité



## Arnaud MORVAN présente quelques points du rapport d'activité de 55 pages "qui est sensé être connu de tous"

On a essayé d'être complet pour la rédaction de ce rapport. Nous nous sommes appuyés sur le bilan qui a été rédigé par les différents Groupes Techniques Nationaux (GTN). L'équipe de branche s'est dessoudée en 2005 et il a fallu la ressouder. Après avoir pu récupérer nos Statuts, nous avons terminé la mandature à 8. Nous avons dû faire face à des absences de longue durée, des démissions dont une statutaire pour Edgar, suite à son élection à la FGTE.

En début de mandature, nous avons eu des difficultés relationnelles avec les OS de l'entreprise. Nous avons su aplanir les difficultés, creuser notre place. Nous n'avons pas plié, même si des fois cela a été difficile !!! Sans anticiper sur l'avenir et donc notre résolution générale, cette fin de mandature a vu s'engager un processus de rapprochements : rapprochement de structure (FGAAC) ; rapprochement de militants (CFTC-CGC-FO). Et tout cela sur la base de nos valeurs car la CFDT c'est « Rassembler pour réussir » !!! De nombreux dossiers ont été traités. Notamment, les accords salariaux signés

par la CFDT auront été favorables aux salariés. Et s'il existe des divergences d'appréciation sur les chiffres de l'inflation, je reste intimement convaincu que le cru 2008 sera correct même si nous avons pris collectivement la décision de ne pas signer cet accord salarial.

Au cours des négociations de ces accords salariaux, la CFDT Cheminots a su porter ses revendications à savoir : Augmentation en sommes uniformes (ex : prime de travail).

Non-hiérarchisation des Eléments Variables de Solde (EVS) et alignement vers le haut (ex : indemnité DF, indemnité de nuit...) Mesures bas salaires avec la suppression de l'ICM (Indemnité Compensation Mensuelle).

Il existe encore d'autres revendications à satisfaire ; certaines dérives comme l'individualisation de la rémunération sont à combattre car elles créent des iniquités et des rivalités entre agents, et cela la CFDT Cheminots ne peut l'accepter. C'est dans cet état d'esprit d'équité de traitement entre les agents que la CFDT négociera la mise en place de la participation en défendant le versement en

sommes uniformes, la réduction du temps d'immobilisation de l'épargne, un abondement décidé par le C.A et le choix de placements éthiques. Nous n'avons pas pu avoir l'intéressement, nous aurons la participation.

### La CFDT Cheminots sait : Revendiquer Proposer Négocier et Agir

Dans chaque négociation, la CFDT a su être un élément moteur pour faire avancer les revendications des salariés. La CFDT a signé certains accords, d'autres pas car jugés insuffisants (CET, CPA, accord salarial 2008). Elle a même dénoncé l'accord sur le temps de travail de la Convention Collective Ferroviaire pour les nouveaux entrants car celle-ci entérinait des reculs sociaux inacceptables.

Arnaud MORVAN

## Travail important de l'équipe sortante



## Motion de l'UPR de Tours à propos du rapport d'activité de l'UFCAC

C'est dans un contexte particulier que se tient l'Assemblée Générale de notre organisation. Dans cette période de crise sociale que traverse le pays, conséquences des dérives d'un capitalisme non maîtrisé, il ne se passe pas un jour sans que des vagues de suppressions d'emplois ne soient annoncées. Nous ne pouvons rester insensibles aux difficultés qui nous touchent tous d'une manière ou d'une autre. Mais c'est aussi dans ce contexte qu'évolue notre entreprise à un rythme jamais connu, menée sans véritable concertation et au bout du compte au détriment des cheminots. Ceux-ci sont d'autant plus inquiets que pèse sur leur avenir tant d'incertitude.

Quelle place doit avoir le ferroviaire dans notre pays et en Europe ? Avec quelles entreprises, quels emplois et selon quelles conditions sociales ? Cette assemblée aura bien sûr à déterminer dans quels schémas s'inscrira notre syndicalisme et les revendications qui semblent le mieux à même de répondre à l'attente des cheminots. Mais avant tout, nous devons tirer le bilan de ces 4 dernières années, riches en événements, parfois vécus avec incompréhension dans le choix de nos décisions. Suite à la rupture de 2003, nul ne peut ignorer les difficultés des différentes équipes, nationale, régionales, pour retrouver une dynamique porteuse d'espoir. Dans les

aspects critiquables, le syndicat de Tours regrette que le sujet du Fret n'ait pas été pris suffisamment tôt en charge, notamment lors de la nomination de Marembaud et de la présentation de son plan. Ensuite pris par le dossier retraite notre structure a délaissé fin 2007 ce dossier qui n'en n'était pas moins aussi important puisque aujourd'hui il démontre qu'il était le précurseur des évolutions des autres activités au sein de l'entreprise. Le réveil tardif n'a sans doute pas permis de peser autant que souhaitable sur le processus en cours.

L'activité chargée de ses derniers temps ne peut cependant pas occulter parfois le manque de support (tracts) à destination des cheminots. Enfin nous nous interrogeons sur le manque de participation de différentes structures lors d'appel à manifestation. Le rôle du Conseil National est important, et la prochaine équipe devra veiller à ce que toute décision soit précédée de débats, que cette équipe agisse en toute transparence vis-à-vis des structures régionales, pour éviter les frustrations en découvrant dans la presse certaines actions décidées, ou les évolutions syndicales liées à la nouvelle loi sur la représentativité.

Au-delà de ces critiques, le syndicat de Tours non seulement donne acte du travail important réalisé par l'équipe

sortante, chaque membre s'affirmant et démontrant la maîtrise et la compétence sur les dossiers qu'ils ont en charge, mais leur apporte un soutien sans faille dans ce qu'ils ont réalisé. Si nous avons pu regretter l'absence de support d'information pour les cheminots, le nombre important de circulaires permet aux structures régionales d'être informées régulièrement sur tous les sujets et d'agir localement dans les différentes instances en cohérence avec les décisions nationales.

Malgré les observations faites précédemment concernant les dernières actions, le fonctionnement démocratique sort renforcé à l'issue de ce mandat. A noter tout particulièrement les échanges sur le dossier des retraites. L'indépendance de l'organisation sur tous les sujets, intéressement, différents accords, etc., donnent un sens aux valeurs qui nous sont communes et doit renforcer le soutien à l'équipe qui a eu en charge la responsabilité de l'organisation ces dernières années.

Nous reconnaissons le travail réalisé par les différents GTN, certains marquant plus de faiblesses que d'autres, notre syndicat assumant sa part de responsabilité par l'absence de militants dans ceux-ci. Le syndicat de Tours votera le rapport d'activité.

Gilles CRESPIEN

# Il faut absolument soigner notre communication ! ....



## Intervention du syndicat des Directions Centrales - dit « les Centraux » -

Début 2004, la CFDT cheminots déchirée, divisée, traumatisée, par les événements de 2003, était donnée mourante par tous nos détracteurs, et ils étaient très nombreux. La plupart de nos militants expérimentés avaient quitté l'organisation et attendaient sournouement de nous voir disparaître. Les résultats des élections professionnelles à la SNCF furent catastrophiques... Ceux qui sont restés à la CFDT cheminots ont fait preuve d'un certain courage, on peut considérer ceux qui en ont pris les commandes, comme des héros ou des inconséquents, ou peut-être les deux à la fois. Les débuts de ce mandat furent particulièrement pénibles et éprouvants du fait certainement du manque d'expérience nationale des membres de la nouvelle équipe, compliqué par des relations humaines difficiles. La situation s'est ensuite améliorée après le renouvellement de certains membres du BN...

Les dossiers qui furent portés par la suite, étaient lourds et importants, les salaires, l'intéressement, l'accord mobilité et bien sûr le très difficile sujet de la réforme de notre régime spécial de retraite. Sur ce dernier point, nous estimons que l'UFCAC a rempli sa mission et géré au mieux la complexité de la situation entre des Organisations Syndicales arc-boutées sur leurs positions « de rien ne bouge », et la Confédération, qui avait d'ores et déjà accepté la réforme, et qui voulait négocier quelques contres parties. Il est vrai que le discours de la CFDT Cheminots n'a pas toujours été facile à suivre et à comprendre, mais le spectre de la réforme de 2003 hantait nos esprits à tous, et nous n'osions pas allumer nos postes de télé de peur d'entendre la Confédération nous lâcher, mais il n'en a rien été, fort heureusement, et les relations avec la confédération ont été constructives et loyales. La tâche de la CFDT dans notre entreprise est loin d'être aisée. Entre SUD qui refuse tout en bloc, une CGT autoritaire et toute puissante, et l'UNSA qui navigue à voile et à vapeur, une Direction, qui n'ose rien refuser à l'organisation majoritaire, il faut trouver sa place et se faire entendre, sans pour autant céder, sous prétexte du réformisme, à la tentation de signer des accords,

pour signer des accords... On peut citer en exemple l'accord mobilité, qui a fait l'objet d'un long travail de préparation et de négociation, mais qui nous déçoit en fin de compte, car la CGT négocie des dispositions plus favorables dans notre dos et nous avons toutes les peines du monde, à valoriser et expliquer notre signature.

Depuis quelques mois, notre stratégie syndicale semble évoluer (exemple accore CPA, CET, Formation...). En tapant plus fermement du poing sur la table, il faudra bien que l'entreprise comprenne que si elle veut la signature de la CFDT en bas d'un accord, et je pense que c'est important pour sa communication), il faudra bien qu'elle nous renvoie l'ascenseur. La Direction commence à changer doucement de cap, elle nous en a donné l'exemple lors du dernier conflit sur le RH 0077 au fret, qu'elle a voulu éviter grâce à la négociation, plutôt que de donner encore la prime aux gréviculteurs ! Mais n'était-ce qu'un cadeau dans la corbeille des jeunes mariés ou le début d'un vrai changement de stratégie ? De plus, on peut se demander ce qui se serait passé sans le poids prépondérant de nos camarades de la FGAAC.

Sur notre fonctionnement interne maintenant, quelques appréciations : Il est vrai que l'on peut toujours exiger plus de démocratie et de concertation au sein de notre organisation. Encore faut-il être tous prêts à jouer le jeu et à s'en donner les moyens. Si l'on veut pousser à fond le raisonnement, il faudrait que chaque UPR, chaque syndicat, chaque fois qu'il est interrogé, consulte ses adhérents avant de prendre position. Honnêtement, et entre nous, qui est en mesure de le faire ? Nous ne serons donc pas les premiers à jeter la pierre au Bureau National sur ce sujet qui a mis la juste dose de démocratie sans obérer sa réactivité. Certes, il y a encore parfois des dysfonctionnements et des « oublis » sur lesquels nous ne reviendrons pas et qui ont déjà fait l'objet de cartons jaunes de notre part, nous espérons que le fonctionnement de l'UFCAC s'améliorera, en tout cas, le syndicat des Directions Centrales, en présentant deux candidats chevronnés au BN, y prendra toute sa part.

Je ne peux terminer cette intervention sans évoquer trois points qui nous tiennent à cœur : l'évolution de nos structures syndicales, tout d'abord. Il est clair que la transformation en profondeur de l'entreprise doit nous amener rapidement à évoluer, nous aussi pour plus d'efficacité. Nous sommes déjà confrontés au problème avec la création du CE National et des DP Fret, pour lesquels aucune structure syndicale n'existe. Quitte à bousculer certains tabous, et certains militants, c'est bel et bien une toute nouvelle organisation de la CFDT cheminots que nous devons imaginer, il faut être conscient que la fin des UPR est programmée dans un avenir très proche. Le cas spécifique de l'île de France ne devra pas non plus être évincé. La communication, en deuxième point. Elle nous semble primordiale. Les décevants résultats des élections prud'homales nous démontrent à quel point nous avons besoin de mieux faire passer le message de la CFDT auprès des salariés. Il y a de notre crédibilité et de notre survie. Tous les moyens doivent être mis en oeuvre pour la réussir, et en particulier notre site internet. Il faut absolument soigner notre communication !!!

Le dernier point concerne la formation syndicale, nos militants doivent être mieux formés non seulement pour pouvoir expliquer aux salariés les positions parfois complexes de notre organisation, mais aussi pour être en mesure de contrer nos dirigeants, qui eux, sont parfaitement rodés et formés pour la négociation avec les Organisations syndicales. Une plus grande collaboration avec les structures CRTE, UD, URI et la FGTE est indispensable. Tout comme la communication, nous devons professionnaliser notre formation syndicale. Pour conclure, le syndicat des Directions centrales approuvera le rapport d'activité et donnera quitus à l'équipe sortante, nous nous engagerons avec la nouvelle équipe pour améliorer nos fonctionnements et notre stratégie syndicale et politique, pour que vive et se développe la CFDT Cheminots !

Pascal LANZILLOTTI

# Les résultats obtenus sont au mieux de ce qu'on pouvait espérer

## Intervention sur le Rapport d'Activité par Arnaud BOURGEOIS syndicats de Paris-Rive-Gauche

Les congrès et les AG sont l'occasion de regarder les années passées et se tourner vers l'avenir. Le départ des militants en 2003, le sursaut de 2006, les Activités de la SNCF et le gouvernement n'ont pas manqué de défis, nous avons pu répondre à l'attente de chaque cheminot, de recevoir en argent, le retour de leurs efforts quelles que soient leurs positions hiérarchiques professionnelles.

En 2007 avec le dossier des retraites vous avez su trouver un équilibre difficile à réaliser entre ceux qui voulaient le statut-quo et ceux qui voulaient répondre aux attentes des cheminots, tout en permettant au régime actuel de retraite par répartition de pouvoir fonctionner. Nous pensons que les résultats obtenus sont au mieux de ce qu'on pouvait espérer, compte tenu des difficultés actuelles. L'accord formation, non signé, prouve que la CFDT ne s'engage que lorsqu'elle arrive à des améliorations tangibles pour les salariés. Sur le fond, nous sommes d'accord.

Mais sur la forme nous regrettons que l'UFCAC nous ait si peu informés. Par exemple : pour les dossiers des retraites, heureusement que François CHEREQUE passait à la radio pour que nous soyons informés. Heureusement que l'entreprise nous communique des infos, notamment à propos de la GPEC, qui n'est pas un accord anodin. D'ailleurs tout le monde nous l'envie, même la SNCF utilise nos arguments dans ses propres textes. Merci à Temps Réel pour nous informer sur la simplification de l'entreprise. Cette réforme est aussi importante que celle de 1937 ! Elle va avoir des répercussions très importantes sur la vie des cheminots et des structures syndicales : par exemple les GTN doivent évoluer, où est le débat ? L'adossement à la FGAAC est une bonne chose, mais pourquoi nous en avoir informé si tard ? ...

Pour l'avenir, ne pourrions-nous pas réactiver le site internet et intranet qui sont des moyens simples pour informer les militants, les dirigeants et les cheminots : la bataille se livre aussi sur la toile ! ...

Pour une meilleure visibilité, je vous propose d'adopter une fois pour toute, le logo défini, depuis 2001, par la Confédération. Ainsi nous montrerions qu'on appartient à la CFDT, deuxième OS française, au moment où la loi sur la représentativité vient d'entrer en vigueur.

En conclusion, nous attendons plus d'infos pour mieux nous approprier les enjeux, plus de démocratie pour donner plus de sens à notre organisation syndicale. Chacun doit entendre que nous effectuons des remarques et non des reproches, nous sommes bien conscients qu'en certains points l'UFCAC n'a pas pu faire autrement. Nous voterons massivement l'approbation du rapport d'activité.

Arnaud BOURGEOIS



# On a été bons sur des dossiers mais pas sur tous !

## Intervention à propos du rapport d'activité, de Didier AUBERT, UPR de Dijon



l'ancien système. Ils bénéficient de conditions de salaire plus favorables. En revanche, nous n'avons pas été bons sur la Convention Collective Nationale, à propos du « RH 0077 ». Avec Dominique Aubry, le rapporteur du dossier, on avait essayé de négocier, au mieux, on espérait que la Direction

a des restructurations à conduire, elle se pose la question de ce que vont y gagner les cheminots. Il faut imposer les aspects sociaux dans les négociations et les mettre en permanence à un haut niveau d'exigences.

Sur la forme, nous sommes dans le cadre de la recomposition syndicale suite à l'application de la loi sur la représentativité. Je salue le travail qui a été fait par le bureau national pour les négociations avec la FGAAC. J'apprécie l'adossement avec l'organisation des conducteurs, puisque nous travaillons déjà avec eux sur le terrain. Nous devons être les leaders de la recomposition syndicale et travailler avec la FGAAC pour devenir la première OS de progrès social chez les cheminots. Attention, la recomposition syndicale, est, certes, un enjeu important, mais elle n'est pas une fin en soi. L'équipe de branche qui était présente avait pour mission de remonter la CFDT ; lorsqu'il y a peu à faire, une équipe restreinte peut faire l'affaire, mais depuis 2006, il y a une attente importante. Il faut passer à un régime supérieur, il faut que le BN s'appuie plus sur les UPR. La loi de la représentativité stipule qu'il faut un lien avec la base. Donc, autour de l'équipe du BN, il faudra des militants qui puissent être en relation avec le terrain. Après les élections, si on peut apporter des coups de main lors des négociations il faut que la branche nous sollicite.

Quand à la communication il y a beaucoup à dire ! Dans les temps anciens, on recevait le « flashhebdo » qui résumait les dossiers en cours, il faudrait dynamiser notre « com ». Il serait aussi utile de revoir la politique vers les personnels d'encadrement, ainsi que la formation. Enfin, je pense qu'il est très important de professionnaliser (former) les jeunes militants afin qu'ils soient capables de tenir tête à la CGT et Sud sur le terrain. Il faut donner aux jeunes tous les moyens afin qu'ils puissent mettre en oeuvre notre politique au plus près des cheminots. Et d'assurer ainsi le renouvellement des acteurs à tous les étages de notre structure. Au nom de l'UPR de Dijon, je vote majoritairement le rapport d'activité.

**Didier AUBERT**

Tout d'abord je souhaite rendre hommage à Patrice GANDRIEU qui a réussi à sauver la CFDT Cheminots. Je le remercie pour tout ce qu'il a fait pour nous tous. On revient de loin ! En 2003 on était moribond. On a beaucoup bossé et l'équipe du BN a bien géré les urgences dans cette période difficile pour la CFDT, et a permis, en mars 2006, de gratter quelques points sur les organisations syndicales.

J'en viens au rapport d'activité. Je remarque, entre autres, que le dossier sur l'intéressement a bien été conduit. Je vous rappelle qu'il a été validé par le CNB qui est l'organe politique de la CFDT et doit le rester. Il y a deux dossiers qui ont été délicats à traiter : celui sur les retraites et celui de la Convention Collective Nationale (CCN). Globalement sur le dossier des retraites, la position de la FGAAC ne nous a pas vraiment aidés à grappiller des bonifications pour d'autres métiers. Mais il faut avouer que nous n'avons pas suffisamment préparé le dossier (cf. la cession au FIAP), ou que nous ne l'avons pas assez travaillé, tous les métiers de cheminots étaient qualifiés de pénible. Il y a des métiers pénibles, des situations pénibles avec pour seule réponse : des primes. Ce qui n'est pas acceptable. On n'a pas su appuyer nos négociations. Alors nous n'avons pas été écoutés. Lorsqu'on a cessé le mouvement, on a été berné dans l'affaire lorsqu'on voit les positions qu'a prises le gouvernement par la suite. Le bon résultat c'est la liberté des cheminots de pouvoir partir, quand ils le veulent, en retraite. Ce qui n'existait pas dans

ne toucherait pas aux acquis du RH 0077. La difficulté c'est qu'on avait la volonté d'étendre nos acquis aux cheminots des autres entreprises ferroviaires, mais notre marge de manoeuvre était très étroite. A chaque fois qu'on négocie quelque chose, on a trop peu de militants qui sont prêts à relayer sur le terrain. On peut signer les meilleurs accords possibles au niveau national, mais on manque de militants sur le terrain pour aller au contact des agents pour leur expliquer ce qu'on négocie en national pour eux. On devrait être plus réactif pour la communication descendante. Il faudrait qu'on s'inspire du site de la FGAAC qui donne les résultats des réunions sur l'heure. Il faut noter que les activités sociales n'ont pas été oubliées et l'on espère toujours que l'usage des chèques déjeuner soit un jour accordé aux cheminots.

Nous avons le sentiment que le BN court derrière l'actualité, et qu'il subit les événements plutôt que de les anticiper. Nous nous rendons compte que l'entreprise nous impose des restructurations et son calendrier, que nous sommes plus à subir qu'à faire des propositions ou soumettre des revendications. Je ne veux pas critiquer systématiquement le fonctionnement de la branche qui a le nez dans le guidon, mais, il y a des urgences, provoquées par la direction, qui se superposent et qui empêchent d'avoir une réflexion d'ensemble. On a l'impression qu'on est à la botte de la direction, mais en fait, c'est elle qui nous utilise. Il faudrait imposer à l'entreprise, que lorsqu'il y

# Actions de la CFDT à la restauration ferroviaire

## Gildas LE GOUVELLO nous rappelle que son syndicat participe au congrès car sa place est statutairement et naturellement au sein de l'UFCAC

Notre activité, depuis 140 ans, est soustraite par la SNCF. La CFDT, c'est aussi un réseau où chacun peut compter sur les autres. Michel GIRAUDON est notre intermédiaire au sein du Conseil d'Administration de la SNCF. Lors du récent appel d'offres, la Commission des Marchés ne rendra pas d'avis sur ce marché (un camouflet pour les services de Mireille FAUGERE) et lorsque Monsieur MICHELIN (SNCF) se comporte comme dans une république bananière, c'est Michel GIRAUDON qui lui démontre qu'on ne pouvait pas attribuer des marchés sur la base du copinage. Au final c'est un règlement de compte entre WAGON-LITS et SNCF dont les salariés feront les frais dans les mois à venir !

Le Président PEPY, anticipant sur les réactions inévitables des salariés de notre activité, décidera de désigner un médiateur pour chapeauter le transfert. Nous allons, avec le médiateur, agir pour qu'il n'y ait aucun licenciement et pour qu'il y ait un strict respect de l'accord. Si le repreneur ne joue pas le jeu, alors nous solliciterons à nouveau Michel. La branche cheminote doit pousser pour que la SNCF, comme les grands Groupes, établisse des cahiers des charges respectant une charte éthique pour encadrer leurs appels d'offres.

Sur St-Lazare, ce sont une quinzaine de vendeurs ambulants qui travaillent dans la totale ignorance de nos réglementations spécifiques ! Là, c'est Eric FERNANDEZ et Pascal BLONDIAX qui établissent le contact et font adhérer les vendeurs, ensuite notre Syndicat organise leur défense. Nous rencontrerons la direction VFE qui veut bien laisser le service à condition que ce service ne lui coûte rien. VFE nous dira « choisissez, le respect des réglementations ou la fermeture de l'activité » ! La Branche Cheminots est ressource pour notre Syndicat et réciproquement, une force !

**Gildas LE GOUVELLO**



# Nous avons inspiré l'accord en faveur de l'emploi des cheminots handicapés



**Christian DREYER**

## présente la motion d'activité du groupe de travail sur l'emploi des travailleurs handicapés à la SNCF

La CFDT est un acteur national et reconnu pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Dans ce cadre, une équipe, après réflexion et analyse, a proposé à l'entreprise un texte novateur qui a servi de base au nouvel accord travailleur handicapé. Le 13 février 2008, conformément au mandat du CNB, nous avons paraphé « l'accord d'entreprise en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés année 2008 à 2011 »

Pour mémoire, voici quelques avancées de cet accord : un engagement de 500 recrutements de travailleurs handicapés ; recevoir

au minimum 600 Stagiaires ; proposer au moins 100 contrats en alternance ; inciter l'emploi de travailleurs lourdement handicapés ; renforcer le rôle des CHSCT ; sécuriser les parcours professionnels et le maintien dans l'emploi ; impliquer les acteurs de l'action sociale.

La Commission de Suivi Régionale se réunit deux fois par an. Elle a obligation de produire un écrit comportant : les points abordés, les relevés de décision et les plans d'action. C'est en y intervenant efficacement et avec vigilance que vous pourrez faire vivre cet accord. Il vous revient de vous assurer, dans vos régions de sa mise en œuvre effective. Conformément à notre signature, nous porterons, nous argumenterons et défendrons les points litigieux que vous nous ferez

remonter. Chaque année après la réunion de la commission nationale du suivi de l'accord, une synthèse sera présentée au CNB.

De plus, la CFDT Cheminots a œuvré lors des négociations concernant l'évolution des retraites afin que les agents handicapés ou les agents parents d'ayant droit en situation de handicap puissent obtenir un départ anticipé. D'ores et déjà, nous réfléchissons à un module de formation sur la problématique du handicap au travail. L'accueil et le maintien dans l'emploi des salariés différents sont l'affaire de chacune et chacun d'entre nous dans l'entreprise mais aussi dans nos structures syndicales. Merci à vous d'y contribuer concrètement.

**Christian DREYER**



## Synthèses des réponses à propos du rapport d'activité

Réponse  
du BN

Le Bureau National entend les critiques de fond et de forme. Deux points importants ressortent : la communication et le fonctionnement démocratique. La démocratie est difficile à faire vivre car il est vrai que parfois nous n'avons pas toujours le temps nécessaire du débat contradictoire.

Nous entendons la proposition de Dijon du besoin d'anticipation et nous le faisons déjà pour certains dossiers par la mise en place de Groupes Techniques (par ex : structuration et IRP, la grille salariale) et d'autres sont à venir sur « Simplifier la SNCF » si vous le désirez.

Il n'y a pas de volonté de truster le débat, mais pour cela il faut que chacun respecte ses engagements en participant pleinement aux réunions statutaires et groupes de travail décidés par le CNB (Conseil National de Branche).

Mais attention avec l'excès de démocratie, est-ce démocrate de dire des contre-vérités à cette tribune comme « le vote sur l'accord salarial 2008 a été tronqué et le BN a triché de par sa représentativité ». Respecter nos statuts et règlement intérieur, c'est appliquer la démocratie. Le Bureau National ne représente que 8 mandats sur les 108 possibles, on a respecté le vote du CNB.

Plusieurs intervenants ont été critiques sur le fonctionnement. Le Bureau National actuel en a conscience et ce sera au futur BN d'en tirer les conclusions et d'apporter les solutions.

En ce qui concerne la communication, nous avons besoin d'améliorer ce point, et d'ailleurs le BN y travaille avec la volonté de dédier spécifiquement un militant à cette tâche. C'est en cours de finalisation.

**Arnaud MORVAN**

# Pour le développement durable de l'UFCAC

➔ Lors de son Assemblée Générale des 11 et 12 décembre 2008, l'Union Fédérale CFDT des Cheminots et Activités Complémentaires (UFCAC) s'est dotée de sa feuille de route pour les quatre prochaines années. En voici un extrait synthétique.

Adoptée à 89,47 %, la Résolution Générale constitue pour les militants le fil conducteur des actions à mener pour développer notre syndicalisme de progrès social dans un contexte à la fois porteur et difficile. Porteur, car l'engouement de la société pour le développement durable joue en faveur du transport ferroviaire. Difficile, parce que le mode ferroviaire s'exerce dans un contexte de concurrence qui tire les prix du transport vers le bas, au détriment des conditions sociales des salariés. Dans ce contexte, la CFDT se doit d'être en capacité de conduire une action revendicative à la mesure des enjeux sociaux à venir.

## TYPE DE SYNDICALISME DÉVELOPPEMENT RENOUVELLEMENT GÉNÉRATIONNEL

Au nom de la Solidarité entre salariés du monde ferroviaire et activités annexes, l'UFCAC a vocation à représenter et défendre les intérêts de tous les salariés des entreprises ferroviaires, qu'elles soient de droit public ou privé. Nous avons réaffirmé notre engagement sur la voie d'un syndicalisme de proposition, de négociation, de contractualisation et d'action. L'UFCAC agit en toute indépendance, pour la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés, ainsi que pour la conquête de nouveaux droits sociaux.

Nous nous inscrivons dans un syndicalisme d'adhérents et devons centrer notre action sur le développement syndical. La démographie actuelle doit renforcer notre détermination. Les nombreux jeunes embauchés doivent constituer la cible prioritaire de nos actions de développement. Nous devons investir le terrain et ne pas hésiter à proposer l'adhésion sur les valeurs que nous



défendons. La mandature 2008 – 2012 est la période charnière du renouvellement générationnel durant laquelle nous devons intensifier la recherche et l'intégration de nouveaux potentiels destinés à prendre la relève des responsables des différentes structures de l'UFCAC.

## RECOMPOSITION SYNDICALE

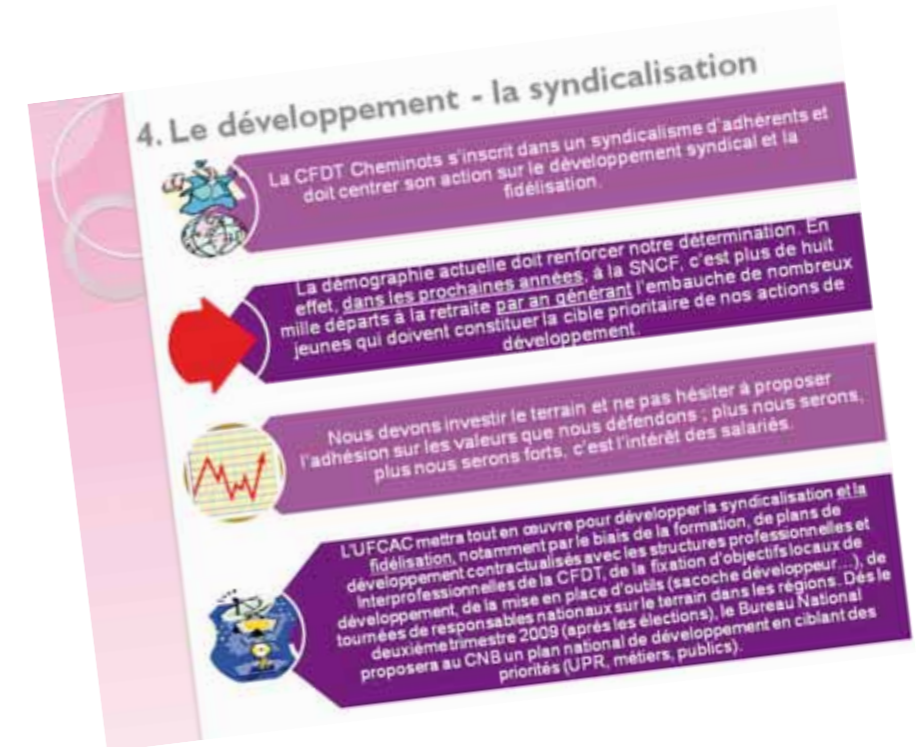
La loi sur la représentativité syndicale va amener les petites organisations syndicales, qui ne pourront atteindre le seuil de représentativité légale, à rechercher une organisation syndicale d'accueil représentative. Nous devons discuter avec chacune qui le souhaiterait, afin de connaître ses attentes, de mesurer leur niveau d'acceptabilité, et de s'assurer que les valeurs qu'elle porte sont compatibles avec celles de la

CFDT. L'échéance électorale de mars 2009 aura toute son importance pour mesurer l'audience de chaque syndicat, nous devons donc saisir cette opportunité pour développer notre type de syndicalisme.

## ACTION REVENDICATIVE

### Temps de travail et emploi

La CFDT est initiatrice des 35 heures facteur de partage du travail et de développement de l'emploi. Elle est signataire de l'accord 35 heures et continuera à défendre cet acquis social. Nous ne pouvons accepter une politique de rentabilité basée sur l'emploi, qui hypothèque le développement des Activités de l'entreprise et dégrade les conditions de travail des cheminots. Nous sommes favorables à une politique de développement de l'emploi privilégiant l'emploi au statut avec la fin de la discrimination à l'âge pour



l'embauche au statut et la possibilité pour les contractuels et les salariés de « droit privé » qui le souhaiteraient d'y accéder. Nous revendiquons le maintien des embauches dans des emplois sans qualification pour donner une chance aux jeunes en situation d'échec scolaire, c'est la « deuxième chance ». Nous sommes opposés aux emplois précaires. La lutte contre l'externalisation de nos métiers constitue une priorité.

## Rémunération

L'amélioration du pouvoir d'achat reste un axe revendicatif fort pour l'UFCAC, notamment pour les bas salaires. La CFDT défend le vrai salaire, celui soumis à cotisations sociales qui pérennise notre système de protection sociale et le système de retraite par répartition pour les générations futures. La grille salariale, socle de la rémunération, doit permettre un déroulement de carrière harmonieux à travers notamment la reconnaissance des métiers, des compétences, et des qualifications. La nouvelle grille devra intégrer l'allongement de la durée de vie au travail consécutive à la réforme du régime spécial de retraite, la nécessité de rendre le salaire SNCF attractif par rapport à celui de la concurrence, la valorisation des acquis professionnels, la problématique des points

de blocage de la grille actuelle. L'UFCAC continuera à œuvrer pour la suppression du caractère hiérarchisé des différentes indemnités et allocations, en les harmonisant sur le taux le plus haut. Les agents contractuels devront également bénéficier d'une grille salariale spécifique. L'UFCAC se prononce pour la mise en place de l'intéressement et de la participation pour l'ensemble des salariés, en sommes uniformes. Elle revendiquera que ces versements aux salariés soient soumis à cotisations sociales. L'UFCAC a été négociatrice et signataire de la demande commune pour l'accès de la SNCF au bénéfice de la participation. Nous sommes également favorables à la conclusion d'un accord qui permette d'obtenir une participation plus égalitaire et moins contraignante pour l'ensemble des salariés (non hiérarchisation des sommes, période d'immobilisation raccourcie de 5 à 3 ans, placements éthiques...). L'UFCAC a été moteur au cours du dernier mandat dans la construction d'un accord collectif d'intéressement en somme uniforme. Bien que dénoncé à deux reprises par des organisations syndicales majoritaires, nous continuerons de revendiquer que les efforts fournis par les salariés soient reconnus, et soutiendrons la mise en place d'un dispositif négocié d'intéressement en somme uniforme.

## Déroulement de carrière

L'UFCAC revendique la mise en place d'une véritable sécurisation des parcours professionnels contractualisée pour tous, reconnaissant les compétences et valorisant l'expérience acquise (VAE). Pour cela, nous continuerons d'agir sur le déroulement de carrière et la reconnaissance de la technicité. En particulier, nous agirons pour la reconnaissance des métiers usants, des pénibilités et contraintes des métiers par le reclassement des personnels usés et la valorisation de leurs acquis. La CFDT défendra avec force la construction de passerelles entre les métiers et les Activités.

## Formation et Transmission des compétences

Les difficultés régulières dans le système de formation tant du point de vue quantitatif que qualitatif, ainsi que dans les moyens à disposition des acteurs formation sur le terrain ont fait que la CFDT n'est plus signataire de l'accord formation. Nous ne manquons cependant pas de rappeler régulièrement ses obligations à l'Entreprise, et continuerons de le faire avec plus de fermeté. De même, la transmission des compétences est insuffisamment prise en compte dans l'entreprise, la raison parfois invoquée est la faiblesse des budgets. .../...

# Pour le développement durable de l'UFCAC (suite)

.../... Aussi, dans le cadre de la négociation d'un accord sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC), enjeu important compte tenu du contexte démographique actuel pour faciliter la transmission et le renouvellement des compétences, l'UFCAC a rappelé une de ses revendications portée lors de la négociation de l'accord mobilité RH 0910, à savoir l'utilisation sur la base du volontariat des agents âgés de plus de 50 ans pour transmettre leurs compétences. Cette revendication est d'autant plus pertinente que les salariés ont maintenant le choix de la date de leur cessation d'activité, et que va se poser la question de la deuxième partie de carrière.

## Evolution des métiers – Pénibilité :

L'entreprise développe à la fois la poly-compétence dans certains métiers (FRET, TER, ASCT, Vendeurs...), et la spécialisation dans d'autres (IG, ASCT région parisienne, Vendeurs...), ainsi que la mobilité dans la plupart des métiers. La CFDT n'est pas opposée à la poly-compétence à condition qu'elle donne lieu à de la formation initiale, du maintien et développement des compétences, et qu'elle se traduise en termes de déroulement de carrière et de rémunération. Par ailleurs, l'exercice de la poly-compétence doit être soumis à une évaluation des risques. Elle ne doit pas être un prétexte à la polyvalence et à la mobilité à tous crins dans les organisations du travail, notamment au cours de la même séance de travail, ce serait un facteur de stress et de fatigue donc d'insécurité et de risque d'accident du travail ou de maladie professionnelle. Face aux évolutions d'organisations conduisant à davantage de mobilité, la CFDT demande la reconnaissance d'une forme de pénibilité qui peut être réparée par un retour à la stabilité contractualisée dans le cadre de la sécurisation des parcours professionnels. Avec la réforme de notre régime spécial de retraite, une esquisse de reconnaissance de la pénibilité au travail a eu lieu. Le résultat des différentes négociations ne nous convient pas, c'est pourquoi, au cours de ce nouveau mandat, l'UFCAC s'engage à faire avancer de manière positive ce dossier et notamment sur la majoration de la compensation pour travail de nuit, la non éligibilité au CET des repos compensateurs liés à la pénibilité, la

prise en compte réelle du stress subi, la prise en compte de la pénibilité sous forme d'année de bonification comptant pour la retraite (1 année de bonification pour 10 ans effectués), l'élargissement de la liste des emplois pénibles. La mise en place de compensation à la pénibilité doit également se faire au travers de mesures d'accompagnement de fin de carrière et par la mise à disposition des agents de postes à pénibilité « réduite ». Les militants CFDT resteront moteurs pour la suppression des pénibilités ou une forte réduction des pénibilités qui ne peuvent être supprimées, en créant les aménagements adaptés.

## Droit d'expression et responsabilité :

Pour accompagner les transformations de l'Entreprise, la SNCF a mis en œuvre dans chaque grand corps de métier des démarches managériales spécifiques basées sur le dialogue entre les managers et leurs agents (ex. Vitamine S, Vitamine C). Or, les DET, DU et DPX disent manquer de temps pour dialoguer avec leurs collaborateurs et leurs agents. Ce constat interpelle car l'un des objectifs majeurs attendus de la rénovation managériale était bien de faire en sorte que les managers puissent disposer d'une bonne partie de leur temps pour « échanger » avec leurs agents. Une des raisons de cet échec tient au fait que l'on a demandé quasi du jour au lendemain à des techniciens de devenir des meneurs d'hommes. Pour la CFDT, il est urgent de retravailler les fondamentaux de la rénovation managériale : formation, professionnalisation, reconnaissance, en veillant à ne pas oublier de laisser des marges de manœuvre suffisantes à ces dirigeants. La reconnaissance des agents comme acteurs de l'entreprise passe par une capacité d'écoute et de prise en compte des points de vue, une véritable autonomie et responsabilisation dans l'exercice du métier, le droit à l'erreur (hors sécurité), contrepartie indispensable à la prise d'initiative et à la responsabilisation.

## Dialogue social :

Dans le cadre de l'amélioration du dialogue social, l'UFCAC a notamment demandé à l'entreprise la reconnaissance des Organisations Syndicales (OS) comme véritables partenaires sociaux, la recon-

naissance des différences d'appréciation, le respect des accords signés à tous les niveaux de l'entreprise, la modernisation des Instances Représentatives du Personnel (IRP), basée sur la proximité, pour les mettre en cohérence avec la nouvelle structuration de l'entreprise par branche, en renforçant le droit syndical eu égard à l'élargissement des périmètres d'action des acteurs syndicaux. Concernant les grandes évolutions industrielles et stratégiques de l'entreprise, la CFDT Cheminots a posé le postulat de garantir le niveau social pour l'ensemble des salariés.

## Avantages sociaux - Action sociale :

L'UFCAC s'est engagée sur un accord qui traite de la parentalité. L'espace info parents, créé à sa demande, doit maintenant être doté de moyens financiers et humains permettant la prise en charge concrète des familles en difficulté. La CFDT plaide pour que chaque parent en situation de faire garder ses enfants les week-ends ne dépense pas plus en frais de garde que son salaire ne lui rapporte. Elle revendique la création de crèches dans l'entreprise ou la contractualisation avec des structures existantes, et souhaite le lancement d'une réflexion sur la mise en place d'un congé allaitement. Les cheminots qui ont difficilement accès aux restaurants d'entreprise du fait des contraintes liées à leur métier, doivent bénéficier du chèque restaurant leur permettant de répondre aux nouvelles aspirations en termes de choix et de mode de restauration. Il ne doit pas se substituer aux avantages acquis mais les compléter.

L'UFCAC continue de revendiquer que la dotation aux activités sociales soit portée à 3% de la masse salariale des actifs et 1% de celle des retraités. La gestion de ces activités, transmise aux représentants des cheminots par la SNCF le 30 décembre 1982, souffre de bien des maux : dégradation du patrimoine, subventions non adaptées à celui-ci, difficultés d'accès pour la majorité des cheminots aux activités proposées, restauration non adaptée, etc. Nous revendiquons l'octroi de chèques vacances et domicile, le coupon sport, des haltes garderies (crèches), un large accès à la culture, etc. L'UFCAC, en phase avec les évolutions de la société, veut amener plus de démocratie dans le choix et la distribution des activités sociales et les adapter aux souhaits des cheminots.

**Dominique AUBRY**

# 2009, année de la syndicalisation !

**André MILAN, Secrétaire Général de la FGTE, présente l'orientation politique de la fédération pour l'année à venir**



« Je suis heureux de me trouver parmi vous bien sûr en tant que cheminot mais aussi en tant que Secrétaire Général de la FGTE. La situation internationale et nationale réclame de notre part une vigilance accrue sur les conséquences sociales prévisibles. Encore plus de pauvreté, encore plus de précarité. Notre syndicalisme n'oublie pas ses valeurs et notamment celles de justice et de transformation sociale. La FGTE-CFDT s'engage dans le développement durable. Cela signifie qu'il nous faut élargir notre vision, intégrer des logiques différentes et repenser nos actions pour rendre indissociables les piliers économiques, sociétaux et sociaux. C'est notamment le cas de notre engagement aux côtés de l'ETF (la Fédération Européenne des Transports) pour défendre les transports durables. Pour l'union Fédérale, et vous le reprenez dans votre projet d'orientation, cela passe, entre autres, par le développement du transport public, et plus généralement d'un report modal vers le ferroviaire. La Fédération soutient l'idée de la création d'une autorité organisatrice de la mobilité durable pour agir sur tous les leviers : transport, voirie, urbanisme, stationnement, accessibilité. C'est aussi conserver et développer des services publics car ils correspondent à la délivrance de droits fondamentaux. C'est avec vous que nous pourrions agir pour rendre les transports durables. L'actualité s'est aussi la loi sur la représentativité et sur le temps de travail. Je voudrais vous redire ici notre total engagement pour la défense des 35 heures. Les attaques incessantes sur les garanties sociales (retraite, assurance maladie, minima sociaux) appauvrissent les salariés et réduisent la confiance des jeunes générations. Or la durée légale du temps de travail est bien un élément de sécuri-

résultats. Notre cohésion interne, notre capacité à construire les rapports de force adaptés sans rien céder sur nos valeurs, voilà le syndicalisme que nous défendons. Vive l'UFCAC ! 2009 est pour la fédération une année importante. Nous souhaitons qu'elle soit « l'année de la syndicalisation ». Le 27 janvier, la FGTE organisera simultanément et en visioconférence un rassemblement à Paris et à Marseille. Avec François CHEREQUE, nous lancerons l'année de la syndicalisation. Des cheminots témoigneront de leur engagement militant. Au niveau de la FGTE, nous enregistrons chaque année, globalement 8 000 nouvelles adhésions, c'est un dynamisme fort de la part des militants de la Fédération. Tous ne restent pas. Mais il faut travailler au passage d'actifs à retraités. Le sujet important c'est la syndicalisation, il faut reprendre le dialogue avec les salariés pour répondre à leurs questions, les informer sur les valeurs de la CFDT sur les services qu'elle peut leur apporter (exemple l'assistance juridique...). Nous avons des outils pour vous aider dans votre campagne pour les élections professionnelles et pour poursuivre le développement de notre organisation. Les questions que je vous pose : quel est le cahier revendicatif qu'on bâtit ensemble pour parler aux cheminots, pour les amener à voter CFDT, pour porter nos valeurs ? Comment construit-on le rapport de force pour nous faire entendre ? La CFDT n'a pas à rougir par rapport aux autres OS, on a de nombreux atouts, on doit être fiers de nos valeurs. Nous sommes à vos côtés pour vous aider à gagner ces élections tellement importantes pour vous et pour la CFDT ! ».

« Je suis heureux de me trouver parmi vous bien sûr en tant que cheminot mais aussi en tant que Secrétaire Général de la FGTE. La situation internationale et nationale réclame de notre part une vigilance accrue sur les conséquences sociales prévisibles. Encore plus de pauvreté, encore plus de précarité. Notre syndicalisme n'oublie pas ses valeurs et notamment celles de justice et de transformation sociale. La FGTE-CFDT s'engage dans le développement durable. Cela signifie qu'il nous faut élargir notre vision, intégrer des logiques différentes et repenser nos actions pour rendre indissociables les piliers économiques, sociétaux et sociaux. C'est notamment le cas de notre engagement aux côtés de l'ETF (la Fédération Européenne des Transports) pour défendre les transports durables. Pour l'union Fédérale, et vous le reprenez dans votre projet d'orientation, cela passe, entre autres, par le développement du transport public, et plus généralement d'un report modal vers le ferroviaire. La Fédération soutient l'idée de la création d'une autorité organisatrice de la mobilité durable pour agir sur tous les leviers : transport, voirie, urbanisme, stationnement, accessibilité. C'est aussi conserver et développer des services publics car ils correspondent à la délivrance de droits fondamentaux. C'est avec vous que nous pourrions agir pour rendre les transports durables. L'actualité s'est aussi la loi sur la représentativité et sur le temps de travail. Je voudrais vous redire ici notre total engagement pour la défense des 35 heures. Les attaques incessantes sur les garanties sociales (retraite, assurance maladie, minima sociaux) appauvrissent les salariés et réduisent la confiance des jeunes générations. Or la durée légale du temps de travail est bien un élément de sécuri-

**André MILAN**

**Secrétaire Général de la FGTE**



# CFDT & FGAAC, même combat !

► **Bruno DUCHEMIN était invité au congrès de l'UFAC. Il nous présente la Fédération Générale Autonome des Agents de Conduite (F.G.A.A.C.), qui s'est adossée à la CFDT en novembre 2008 pour faire cause commune. Son discours a été pris à la volée, il est retranscrit tel quel, pour conserver son authenticité.**

Les origines de la fédération des chauffeurs et mécaniciens remontent aux années 1850 : La Fraternelle des Mécaniciens et Chauffeurs est le plus ancien syndicat connu au niveau national. En 1870, la fraternelle avait déjà organisé des grèves, en 1906, elle a adhéré à la charte d'Amiens qui stipulait : ni politique ni religion. Lors de la création de l'internationale, face à la politisation de la CGT, la FGAAC a repris son autonomie jusqu'à la guerre de 39-45 où elle a été dissoute. Et après la guerre, elle s'est ressoudée. Nous sommes adhérents et membres de l'ETF, et nous avons été parrainés par la CFDT : notre association fait que nos membres de l'ETF sont aujourd'hui multipliés par deux. Nous avons des convergences d'opinion. Il y a des rapprochements d'idées avec des structures différentes. Lorsqu'on est différents, on a tendance à se froter, mais le dialogue rapproche.

## POURQUOI VOUS RAPPROCHER DE LA CFDT ?

La position commune : dans le paysage syndical français on est arrivé à un tel effritement qu'on est moins productif : réunir tous les acteurs. Il fallait réagir pour redonner de la force à l'action syndicale. Cela ne nous a pas fait plaisir. Nous aurions préféré le statu quo, bien évidemment. Mais on a compris le sens de cette évolution des fameux 10 % le rapprochement des structures. On voulait un syndicat pragmatique, des négociateurs surtout pas de jusqu'au-boutistes. On est allé voir la CFDT et l'UNSA. Pour l'UNSA, on pensait trouver un syndicat, en fait, on a trouvé une sorte d'association. Puis on a rencontré Arnaud et Dominique, la FGTE, et aussi François CHEREQUE ; on a trouvé une vraie structure, de la rigueur, une Organisation qui existe, qui fonctionne, une OS qui nous a plu. Ce qu'on demande c'est la reconnaissance de notre différence et des spécificités de notre métier : François CHEREQUE est d'accord. Il

nous a dits « vous apportez une ligne métier ; la société qui ne reconnaît pas la différence de chacun meurt ! » Nous voulons créer une société qui respecte la différence de chacun qui intègre chacun quel que soit le métier, le sexe ou la couleur de la peau. Nous proposons d'apporter une spécificité : celle d'une ligne métier. C'est un début un premier pas, qui méritera un retour d'expérience. Nous sommes prêts à travailler avec vous à condition que vous nous respectiez comme nous vous respectons.

La loi du 20 août 2008 qui détermine les nouvelles conditions de représentativité, soit 10 % aux élections titulaires CE et 8 % dans la branche, entre en application dès janvier 2009 pour les élections professionnelles qui vont suivre. Une des premières grandes entreprises à essayer les plâtres des mars 2009 : la SNCF. Premières Organisations Syndicales bénéficiaires grâce à ces nouvelles règles : celles qui dépassent largement ces seuils et qui vont ainsi éliminer « la concurrence ». Premières Organisations Syndicales perdantes : les plus petites ou celles qui représentent une population spécifique et qui n'atteindraient pas le seuil fatidique de 10%, tous services confondus. La représentation syndicale perdrait de son électionisme, de sa diversité, pour se rapprocher du monolithisme, pour ne pas dire de l'égalitarisme.

Or, nous pensons que la reconnaissance des différences apporte bien plus à toute société que sa simple négation. Une société dans laquelle chacun est reconnu, et chacun apporte par sa différence, nous semble tellement plus riche -- et vivante ! -- qu'une société qui classe et enferme ses citoyens et salariés dans de grands ensembles. Comment construire une telle société ?

Aujourd'hui, la CFDT et la FGAAC s'unissent afin de garantir le respect des différences, en particulier celle des personnels mobiles, conducteurs de trains. C'est un premier pas, qui méritera un retour d'expérience, à notre sens, pour éventuellement le reproduire à d'autres métiers, en l'adaptant selon chaque particularité. Réunis en congrès extraordinaire le 16 octobre à Paris, les militants de la FGAAC porteurs des mandats de leurs adhérents, ont voté à une très large majorité (plus de 80 %) le principe de l'adossement à la CFDT. Le 6 novembre, ce sont les militants de la CFDT qui validaient cette orientation par un vote très majoritaire également. Il restait à concrétiser cette alliance. « Alliance de circonstance ! », raillaient les uns, « Mariage impossible qui va exploser au premier souci » prévoyaient les autres. Le baptême du feu a eu lieu bien plus vite que certains ne l'escomptaient.

## LE FRET, PREMIÈRE VICTOIRE COMMUNE

Le baptême du feu a eu lieu plutôt qu'on pensait, il a fallu faire face très rapidement. Début novembre, Fret SNCF tente par décret de modifier la réglementation du travail des cheminots en augmentant exagérément les limites des journées et amplitudes de travail. Pour les conducteurs, c'est la fin du « 19/6 » et l'allongement des temps de conduite de nuit à 7 H 30 dans des durées de service de 9 H 30, le tout de manière répétitive, soit quatre fois par semaine ! La première tentative de négociation par la demande d'audience a échoué. Même échec de celle qui a suivi dans le cadre de la Démarche de Concertation Immédiate. Toutes les possibilités de concertation ayant échoué, nous étions arrivés au bout du processus du dialogue social et nous nous retrouvions enfermés dans une situation de blocage. L'entreprise ne souhaitant plus négocier, seul le rapport de forces pouvait débloquer la situation. Il fallait faire vite : la Commission Nationale Mixte se réunissait le 12 novembre 2008 et le décret d'application était annoncé dans les 10 jours suivants. La CFDT et la FGAAC ont donc déposé un préavis de grève à la sortie de cette CNM de façon à peser sur la rédaction du décret. Pourquoi d'autres Organisations Syndicales ne se sont pas mises en situation de le faire reste un mystère insondable.

Ensuite, la CFDT et la FGAAC ont mené un combat acharné pour retirer les points néfastes du projet. Les armes de persuasions les plus percutantes ont été celles de la sécurité des circulations et la sauvegarde de la santé des agents par le respect de leurs rythmes physiologiques. Tous les points d'appui ont été utilisés. Toutes les influences possibles ont été recherchées. On peut dire que la synergie entre les deux Organisations Syndicales CFDT et FGAAC a été parfaite et que sans l'émulation qu'elle produisit (chacun voulant apporter le plus possible à la cause commune), l'issue aurait été très différente.

Il en résulte qu'aujourd'hui, un pôle de négociateurs, qui s'enrichira dans l'avenir nous l'espérons, a obtenu sans grève le retrait d'un projet, présenté comme une chance de sauver le Fret par la Direction mais qui sortait largement de toute limite raisonnable. La victoire par la négociation ! Il s'est passé quelque chose durant ces 25 heures de négociation. Quelque chose d'encourageant pour l'avenir.



Nous ne nous abandonnerons pas au triomphalisme car nous savons tous que le problème de Fret SNCF reste entier. Et nous ne pouvons admettre que la filialisation, avec la perte de milliers d'emplois au statut et l'application de réglementation du travail de droit privé, soit une porte de survie acceptable. La solution du Fret pourrait alors être reproduite dans d'autres activités. C'est pourquoi il nous faut continuer à proposer des solutions alternatives, sur l'amélioration des sillons, la fin des dysfonctionnements, une application plus efficace des 35 heures... Que d'autres proposent de continuer à foncer

dans le mur sans jamais rien changer, sans même dévier pour éviter l'obstacle, relève d'une inconscience qui nous laisse dubitatifs sur les objectifs. A la CFDT et à la FGAAC, nous avons conscience du monde moderne et de ses changements. Nous voulons recréer, dans ce mode en mutation, un équilibre entre contraintes et compensations qui assure un statut social à chaque cheminot d'un niveau au moins équivalent, voire meilleur encore. **Utopie ? Rejoins-nous, devons-nous dire à chaque cheminot, et ainsi nous ferons de ce projet la réalité de demain.**

## MILITANTS CFDT ET FGAAC UNIS SUR LE TERRAIN

Nous pouvons aujourd'hui atteindre par cette alliance, le seuil fatidique des 10 % obligatoires pour continuer d'exister. Mais c'est autre chose que nous voulons proposer aujourd'hui, et pour demain, CFDT et FGAAC unies. C'est à un projet de grande envergure auquel nous vous proposons d'adhérer. Donner aux cheminots un outil social moderne, de progrès, capable d'évolutions dans l'intérêt des salariés, non pas en restant arc-boutés sur le refus systématique, mais en mettant en valeur le pragmatisme. La CFDT cheminots a connu de cruelles vicissitudes. En 1995 et en 2003, des militants l'ont quittée, en masse, et il n'est jamais agréable de voir partir ses collègues, ses copains, ses amis... Cependant, vous êtes restés, dans la tourmente, vous avez fait face. Le syndicalisme CFDT est bien accroché chez vous et, dans la difficulté, vous n'avez pas choisi l'échappatoire.

Aujourd'hui, je suis venu vous dire que ce mauvais moment est terminé ! On fonctionne à peu près de la même manière, nous avons des valeurs communes, et notre association est un socle fiable sur lequel nous allons construire. Nous avons trouvé une structure qui s'est un peu vidée, certes, mais avec des gens passionnés. Chapeau à ceux qui restent, à vous tous : vous êtes des mordus, ou alors c'est que vous êtes masos ! On peut s'entendre. De notre point de vue, cela mérite d'être salué et nous laisse à penser que vous constituiez des partenaires fiables, qui ne s'enfuiraient pas à la première difficulté. De notre côté, nous souhaitons nous ouvrir davantage sur le monde tout en conservant une implication forte dans la défense du quotidien des travailleurs, c'est-à-dire leurs métiers, leurs conditions de travail et leurs rémunérations. Ensembles, nous pouvons appréhender toute la ligne de vie du salarié qui part du quotidien de chacun et s'aggrave à d'autres pour constituer des revendications collectives et cohérentes. Ensembles, nous pouvons créer une synergie de moyens et de travail pour porter plus loin et plus largement nos valeurs communes. Il faut l'afficher ! La CFDT doit retrouver sa place, là où elle est dans le paysage français, elle doit être au moins la deuxième OS, cela prouverait qu'on avait raison. Mon objectif : être troisième et après deuxième... et après on verra. Le syndicalisme se gagne sur le terrain. J'y crois parce que des militants se sont rencontrés, se sont parlés, et que maintenant ils tiennent des permanences ensembles. Et ça, ça donne envie d'y croire !

**IL faut aller à l'abordage ! Il faut expliquer aux cheminots que grâce à la CFDT-F.G.A.A.C., nous serons tous respectés !**

**Propos recueillis par Eric de CHATEAUVIEUX**

# Des tracts pour les élections professionnelles 2009

**Nous travaillons pour vous !**

**TRANSFORMATION de l'entreprise : NOUS POSONS NOS CONDITIONS**

Pour répondre aux attentes et besoins des clients, pour s'imposer face à la concurrence dans le respect de son rôle de service public, l'Entreprise va modifier son organisation.

**La CFDT et la FGAAC revendiquent DEUX ELEMENTS ESSENTIELS :**

**Le maintien des métiers transverses** qui permet de garder et développer le socle commun des compétences, il nous assure d'éviter l'éclatement de l'entreprise. Les grands métiers doivent être mis au service des activités, sans y être intégrés. Nous voulons que cette mise à disposition se fasse à travers des contrats négociés. Concernant les cheminots, nous travaillons à préserver le déroulement de carrière à travers des formations spécifiques et des passerelles entre activités.

**La présence territoriale** doit être maintenue pour répondre à la forte croissance des besoins en transport public. Nous affirmons que trois fonctions sont essentielles pour que la "voix" de l'entreprise couvre le territoire : la Communication et le lobbying pour être au plus près des Conseils Régionaux, les Ressources Humaines pour organiser et garantir l'application des accords nationaux, la stratégie et les finances pour donner aux élus et aux institutionnels la visibilité stratégique de l'entreprise.

**L'évolution est sans doute inéluctable puisqu'elle est voulue par les clients, mais nous ne l'acceptons pas sans y intégrer nos convictions !**

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES | CE | DP |**  
Plus d'informations sur [www.elections2009changement.com](http://www.elections2009changement.com)  
**Rassembler pour réussir**

Le 26 mars 2009 votez pour les listes CFDT/FGAAC

Voici quelques outils de communication que vous pouvez télécharger sur le site que la CFDT et la F.G.A.A.C. ont mis à votre disposition pour la campagne des élections professionnelles du 26 mars 2009. L'adresse de ce site qui est le vôtre : [www.elections2009changement.com](http://www.elections2009changement.com)

**Nous l'avons obtenu pour vous !**

**"Dividende salarial"** (Janvier 2009)

Nous revendiquons un retour sur effort équitable à tous les cheminots par le versement d'une prime de résultat uniforme.  
**Chaque cheminot doit recevoir la même somme.**

La prime de résultat est liée aux bénéfices réalisés par l'entreprise grâce au travail et aux efforts de tous les cheminots. Le partage des résultats doit être le même pour tous. La rémunération des compétences et des qualifications est traduite quant à elle dans la grille salariale hiérarchisée.

En 2008 et 2009, grâce à l'action de la CFDT et de la FGAAC, chaque cheminot a perçu un "dividende salarial" de 200 €. Cette prime est soumise aux cotisations de solidarité CSG et CRDS.

Pour les mois qui viennent, nous travaillons à faire évoluer cette prime vers une participation clairement formalisée dans le cadre d'un accord collectif.

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES | CE | DP |**  
Plus d'informations sur [www.elections2009changement.com](http://www.elections2009changement.com)  
**Rassembler pour réussir**

Le 26 mars 2009 votez pour les listes CFDT/FGAAC

**Nous l'avons obtenu pour vous !**

**Accord mobilité RH0910** (octobre 2006)

**LA CFDT et la FGAAC ne nient pas les réalités.** Dans notre société, certains métiers tendent à disparaître, d'autres se créent, la SNCF n'échappe pas à cette réalité. Ces évolutions entraînent la création de nouveaux pôles d'emplois. Gérer la mobilité devient inévitable pour les salariés. Fort de ce constat, nous nous sommes battus pour que la mobilité fonctionnelle au sein du bassin d'emploi l'emporte sur la mobilité géographique qui est, lorsqu'elle n'est pas choisie, difficile à vivre.

L'accord mobilité RH0910 que nous avons négocié a permis de créer des outils qui privilégient la **mobilité au sein du bassin d'emploi** :

- Des passerelles entre activités
- Des stages découvertes qui permettent d'expérimenter différents métiers avant de choisir

D'autre part, pour accompagner la mobilité géographique, nous avons négocié pour vous des **mesures d'accompagnement financières** comme le paiement du double loyer.

Très impliquée sur ce dossier, la CFDT et la FGAAC ont négocié un accord "vivant", que les partenaires sociaux ont le pouvoir de faire évoluer chaque jour pour améliorer les dispositifs d'accompagnement.

**Nous nous battons pour une mobilité choisie !**

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES | CE | DP |**  
Plus d'informations sur [www.elections2009changement.com](http://www.elections2009changement.com)  
**Rassembler pour réussir**

Le 26 mars 2009 votez pour les listes CFDT/FGAAC

**Libres Réalistes & critiques Forts & responsables**

**L'ALLIANCE CFDT & FGAAC PORTE HAUT ET FORT LES VALEURS D'UN SYNDICALISME DE PROGRÈS !**

**Les Adhérents au centre de la Campagne !**

A l'occasion des Élections Professionnelles, la CFDT/FGAAC propose à ses adhérents et sympathisants de faire campagne !

La CFDT/FGAAC souhaite que chaque adhérent soit le relais de ses valeurs et de ses messages à son niveau et dans son environnement de tous les jours.

**Chaque voix compte... L'action de chacun d'entre vous compte !**

**SI CHAQUE ADHÉRENT RÉUSSIT À convaincre 1 collègue hésitant CELA REPRÉSENTE POUR CFDT/FGAAC 5% de voix en plus !**

La CFDT/FGAAC fera toujours confiance à ses membres pour porter ses valeurs et s'engager, exister, ne pas rester passifs dans la défense des intérêts des cheminots.

**KIT DE CAMPAGNE**

Ce kit va vous permettre d'ÊTRE ACTEUR de la campagne !

**SOMMAIRE**

- LES ENJEUX
- 1/ Défendez nos valeurs
- 2/ Votre mode d'action
- 3/ Adoptez la bonne posture
- 4/ Faites passer le message
- Faire aux questions
- Les infos utiles

[www.elections2009changement.com](http://www.elections2009changement.com)

Vous trouverez sur le site toute l'actualité de la campagne. N'hésitez pas à en profiter pour faire remonter vos actions dans le forum de discussion.

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES | CE | DP |**  
Plus d'informations sur [www.elections2009changement.com](http://www.elections2009changement.com)  
**Rassembler pour réussir**

Le 26 mars 2009 votez pour les listes CFDT/FGAAC

**Nous l'avons obtenu pour vous !**

**Réformes des retraites** (novembre 2007)

A notre initiative les négociations ont permis de préserver notre système de retraite et d'améliorer le niveau de la pension de retraite par :

- La suppression de l'âge "couperet" de 50 et 55 ans. Chacun peut librement fixer la date de sa fin d'activité professionnelle ;
- La limitation de la décote par la mise en place d'un âge "pivot" inférieur à celui en vigueur dans la fonction publique et dans le régime général ;
- L'intégration de gratifications dans l'assiette de cotisation ;
- La création du 6<sup>ème</sup> échelon d'ancienneté (conducteur) et du 10<sup>ème</sup> échelon d'ancienneté (sédentaire) ;
- Des droits nouveaux pour les mères de famille, les parents d'enfants handicapés ainsi qu'une amélioration de la pension de réversion pour les veufs et veuves ;
- La majoration de 0,5% par semestre effectué au-delà de 50 et 55 ans.

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES | CE | DP |**  
Plus d'informations sur [www.elections2009changement.com](http://www.elections2009changement.com)  
**Rassembler pour réussir**

Le 26 mars 2009 votez pour les listes CFDT/FGAAC



➔ **Le top départ d'INFRARAIL a été donné le 21 janvier 2009**

**lors d'une conférence de presse de Guillaume PÉPY, organisée au siège de l'Entreprise. Passée cette opération de Com sans paillettes, nous souhaitons bon vent au « Nouvel Opérateur Logistique Complet » ! Mais qu'en est-il au juste « sur le terrain » aujourd'hui, avec la crise économique qui nous frappe de plein fouet ? ...**

**INFRARAIL : YES, WE MUST !**

qu'il faut redéployer 3000 Cadres des Directions Centrales « sur le terrain ». Shit !!! ... INFRARAIL est une structure opérationnelle de la Direction de l'Infrastructure, et doit - à ce titre - être une « niche » d'autorisations d'embauches. Les CDD, ainsi que les intérimaires qui bossent depuis de nombreux mois à Infrarail et formés par des Cheminots, doivent passer en CDI : le fight quotidien de la CFDT est aussi là !!!  
Do the job ! ... Les élus CFDT doivent également faire respecter l'accord mobilité RH 0910 pour les agents qui rejoignent INFRARAIL étant donné que la direction RH fait une lecture à minima de ce texte que la CFDT a paraphé !  
Enough is enough ! ... Vous aurez compris que les élus CFDT sont en première ligne et très présents « sur le terrain » auprès des agents (« They'll never walk alone »), afin qu'INFRARAIL ne devienne pas le buzz de l'année 2009 ... puis fasse pschitt !

**Pierre-Emmanuel PROS**

**Patrick BOMME**

La CFDT, par ses représentants, s'est prononcée en Comité d'Entreprise du Gérant de l'Infrastructure, le 10 juillet 2008 « pour » ce projet étant donné qu'il y avait, à la clé, le respect des missions de service public, des embauches, des investissements conséquents avec l'achat de 300 locomotives qui amélioreront les conditions de travail des ADC ... Nous pensons, plus que jamais, que le « business green », timbré Grenelle de l'Environnement, doit être la cheville ouvrière du plan de relance du Gouvernement. Pour une fois que la situation conjoncturelle économique n'hypothèque pas l'avenir des générations futures, alors let's go !!!  
Actuellement, les Représentants du Personnel CFDT qui ne sont pas « imbedded » dans INFRARAIL tentent, via toutes les Instances Représentatives du Personnel (IRP), de faire respecter les engagements de la Direction, alors que celle-ci tente de réduire la voilure ...

Le déménagement dans des locaux, plus spacieux, est remis en cause par la Direction de l'Immobilier qui propose un éclatement d'INFRARAIL sur deux sites pour des raisons économiques ! ... Conséquence immédiate pour les Agents : les mises en place organisationnelles ne se font pas, et gênent en plein exercice de notations un joli binz exprimé par beaucoup de mécontentement ! ...  
Le rattachement des agents de la Commande Centralisée des Locomotives (CCL) de la région SNCF de Lyon à INFRARAIL a également été l'occasion de constater des dysfonctionnements entre les deux DRH impliqués.  
Mais où est l'Entreprise intégrée ??? ... alors que la Direction argue de passerelles entre les Branches ? Certains à RH, ne cherchent-ils pas à marquer des buts contre leur camp en lieu et place d'accompagner le projet ? ...  
What else ? ... Les embauches qui sont pour l'instant remises aux calendes grecques, parce

## ➔ SEAFRANCE en manque de trésorerie

La CFDT est largement majoritaire à Seafrance. Seafrance (filiale à 100 % du groupe SNCF) a connu une très mauvaise année 2008, due à beaucoup d'avatars non recouvrant, comme la grève corporatiste des officiers CGT et CGC qui a coûté 10 millions

d'euros à l'entreprise, ou la hausse du pétrole. Suite à cette mauvaise année 2008 et à la crise, SEAFRANCE n'a plus de trésorerie, et a dû passer une convention avec la maison mère SNCF.  
Si Seafrance avait emprunté en 2007, au lieu de sortir 47 millions

d'euros de cash pour finir de payer son nouveau bateau LE RODIN, le problème serait tout autre. Il faut rappeler qu'en 2007, année « normale » SEAFRANCE avait généré 15 millions d'euros de bénéfices...  
La CFDT conteste donc le plan de redressement drastique, qui

visait à profiter d'une difficulté conjoncturelle pour remettre en cause le modèle économique de SEAFRANCE, et supprimer un maximum d'emplois.

**Didier CAPPELLE**

# Amiante et suivi médical

En novembre 2001, le département des Services Médicaux de la DRH de la SNCF a envoyé à tous les médecins d'établissements, par la note n°45, des « recommandations concernant la surveillance médicale des agents en activité, exposés ou anciennement exposés à l'amiante ». Cette note rappelle le long temps existant entre l'exposition et la maladie (plusieurs dizaines d'années). En conséquence le Comité Médical National de la SNCF préconise aux agents volontaires, dont l'exposition remonte à 20 ans et plus (pour tenir compte du temps de latence des pathologies), âgés de 49 ans de « passer » un scanner. Ainsi, ils pourront, le cas échéant, bénéficier des dispositions concernant la cessation anticipée d'activité si l'on détecte une maladie due à l'amiante (Tableau n°30). Au minimum le médecin doit prescrire une radio pulmonaire accompagnée d'un examen respiratoire fonctionnel tous les deux ans.

Au cours de l'année 2008, nous avons réalisé quelques sondages afin de vérifier l'état de cette mise en œuvre. Aujourd'hui, nous sommes loin d'une application correcte dans les établissements. A titre d'exemple, des cheminots ayant travaillé dans la même équipe et possédant tous un certificat d'exposition, se voient proposer des examens différents (scanner ou radio thoracique) et à un âge variable, mais souvent à cinquante quatre ans et demi. Pour eux, le bénéfice de préretraite due à l'amiante (C3A prévue au RH 0675) est impossible puisque la détection de la maladie n'a pas été réalisée.

A deux reprises, la CFDT a demandé expressément, aux Directeurs des services médicaux de rappeler ces directives aux médecins. Nous ne manquerons pas de le refaire. Dans les CHSCT, notamment au Matériel, mais aussi à l'Infra-Equipement, nous devons exiger que soient proposés ces différents examens pour les cheminots exposés. Les restructurations successives dans ces fonctions sont préjudiciables à la santé des agents et à leur suivi.

## Réversion de la rente invalidité

Un trop grand nombre de victimes de l'amiante sont, hélas, emportées par la maladie. Pour leurs veuves et leurs enfants il y a la douleur suite à la

perte d'un être cher et ils héritent de tous les problèmes liés au décès. Celle-ci se cumule à une perte importante de revenus liée à la réversion de la pension. Dans ces moments difficiles, la famille ne sait pas qu'elle peut obtenir une réversion de la rente invalidité. Ce n'est bien sûr pas la préoccupation première de la famille dans un tel contexte. Pour en bénéficier, il suffit de demander au pneumologue qui soignait la victime, voir le médecin traitant, qu'il veuille bien délivrer un certificat de décès sur lequel sera indiquée la mention : « Le décès est imputa-

ble à la maladie professionnelle ». Il convient alors de l'envoyer à la caisse de prévoyance (CPRP-SNCF - section des maladies professionnelles) avec la notification du taux d'invalidité de la victime décédée.

La caisse avisera la famille de la suite donnée. Cette démarche c'est à la veuve de l'effectuer ; en aucun cas la caisse ne vous informera que vous pouvez bénéficier de la réversion de la rente invalidité sous conditions.

**Guy AUDOUY**

**ATTENTION CONTIENT DE L'AMIANTE**

Respirer la poussière d'amiante est dangereux pour la santé

**Suivre les consignes de sécurité**

# Comment contester une décision de la CPRP ?

La CFDT Cheminots ouvre sa boîte à outils juridiques et vous informe des moda-

lités de contestation des décisions des Caisse de Prévoyance et de Retraite du Personnel de la SNCF (CPRP) ou Caisse d'Assurance

Maladie. Comment le faire ? ... Voici la procédure, les instances compétentes et les aides que peut vous apporter la CFDT.

Il est toujours possible de contester une décision prise par votre Caisse d'Assurance Maladie, donc, pour nous, la CPRP. Dans un premier temps, vous devez adresser un recours gracieux (en lettre avec accusé de réception) au Médecin national de la CPRP (actuellement le Docteur DESIDERI) pour lui demander de revoir la décision que vous contestez.

Les taux d'IPP donnés par la CPRP sont calculés en fonction d'un barème qui, selon les pathologies, donne des fourchettes de taux, et la Caisse propose bien souvent le taux le plus bas. Par méconnaissance, les agents prennent « pour argent comptant » le taux proposé. Cela se traduit par le versement d'un capital pour les taux inférieurs à 10 % et le versement d'une rente dès lors que l'on franchit les 10 % (2 % de taux d'IPP représente l'équivalent d'1 % de salaire annuel de référence). Bien souvent, le retentissement sur le déroulement de carrière de l'accident du travail ou de la maladie professionnelle n'est pas pris en compte par les caisses.

Aussi il est intéressant de présenter une demande devant le TCI. Il faut savoir que le taux proposé par la caisse ne sera **jamais** diminué devant le TCI. L'expert valide au minimum le taux proposé. Introduire un recours devant les TCI ne peut donc être préjudiciable pour l'agent qui a tout à gagner !

Le tribunal du contentieux de l'incapacité siège auprès de chaque Direction Régionale de la Sécurité Sociale. Il est composé de magistrats, fonctionnaires, travailleurs salariés, employeurs ou travailleurs indépendants, de médecins.

## Qu'elle est la procédure à suivre ?

Le TCI compétent est celui dont dépend votre domicile. Pour saisir le TCI, vous disposez d'un **délai de 2 mois à compter de la date de la notification** de la décision que vous contestez. Vous serez convoqué 15 jours au moins avant la date d'audience par lettre simple. Votre courrier doit être envoyé en Recommandé avec Accusé de Réception au TCI dont l'adresse figure sur la notification de la décision que vous contestez, en indiquant le nom du médecin que vous désignez pour siéger au TCI et en joignant la copie de la notification de la décision contestée. Toute notification de décision administrative doit comporter un document annexe qui précise les voies de recours et les adresses des tribunaux compé-

tents (en l'occurrence ici, le TCI). Si la caisse ne vous a pas transmis ce document, il y a donc un « vice de forme » qui peut être l'un des points de votre argumentation. Il faut savoir que toute décision administrative peut être attaquée tant sur la forme que sur le fond. Un conseil – qui est valable pour tous les contentieux juridiques – votre lettre de demande doit être la plus précise possible, et comporter en annexe un formulaire qui présentera toutes les pièces de votre dossier et vos différents certificats que vous aurez, au préalable, classés et numérotés. N'oubliez pas les photocopies de vos documents.

S'il s'agit d'un litige concernant l'incapacité permanente de travail, il vous est possible de saisir au préalable la Commission de Recours Amiable (CRA). Si la CRA rejette votre demande ou si elle ne vous répond pas dans le délai d'un mois suivant votre demande, vous pourrez entamer une procédure devant le TCI. Vous disposez alors d'un délai de deux mois à compter de la date de la notification de la décision de la CRA ou, en l'absence de réponse de la CRA, à compter de l'expiration du délai d'un mois dont elle disposait pour vous répondre. Après l'audience, le TCI vous adressera une notification de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de désaccord avec la décision du TCI, vous pouvez faire appel devant la Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail (CNITAAT), dans un délai d'un mois à compter de la date de la notification de la décision du TCI. En cas de désaccord avec la décision de la CNITAAT, vous pourrez, en dernier ressort, vous pourvoir devant la Cour de Cassation, dans un délai de 2 mois à compter de la date de la notification de la CNITAAT.

## La CFDT peut vous aider !

Adhérent CFDT, vous avez des droits ouverts en termes de défense juridique avec la Caisse Nationale d'Action Syndicale (CNAS) de la CFDT et la CNAS couvre les frais de TCI. Vous comprendrez aisément que nous pensons qu'il faut contester si vos intérêts sont gravement atteints : les refus de prise en compte par la CPRP ou la caisse d'assurance maladie de certains accidents du travail ou le refus de prise en compte de maladie professionnelle ; le taux d'IPP proposé quand il y a des séquelles d'accident ou de maladie professionnelle. Comme les délais sont très courts pour contester, nous vous suggérons de vous rapprocher le plus rapidement possible de vos syndicats respectifs pour demander des renseignements. A défaut, vous pouvez prendre contact avec la Branche Cheminots.

Patrick NESTOUR

Échos d'Europe

Cette formule tend à devenir universelle pour tous les cheminots, exerçant aujourd'hui dans les entreprises ferroviaires européennes restructurées au nom de la compétitivité.



## Les contrôleurs de la Deutsche Bahn auraient le blues !

Pour avoir vécu des adaptations d'effectifs depuis plus de quinze années dans l'hexagone, avec la déshumanisation des gares et des trains en Ile de France et l'accompagnement par un seul contrôleur des trains sur le réseau grande ligne SNCF, nous aurions pu prévenir nos collègues d'outre Rhin, des effets engendrés par la baisse drastique de leurs effectifs. Lorsque la désertification des points de ventes dans les stations comme dans les trains génère une évasion des recettes, la réponse des entreprises se situe systématiquement sur une lutte contre « la fraude » dissuasive, en appliquant des règles de régularisations très coûteuses pour le contrevenant.

Les contrôleurs allemands font l'apprentissage de ce qui a détérioré et miné les rapports entre les clients et les cheminots français, l'entreprise a développé l'accès libre au train, multiplié les lacunes pour assurer une bonne distribution de la billetterie, pour terminer par une panoplie de régularisations tellement élevées pour l'usager pris en défaut que les conflits sont devenus inévitables. Que nos collègues allemands ne se fassent aucune illusion, les chiffres des agents agressés ne feront, hélas, que progresser, notre expérience sur le sujet nous permet d'affirmer aujourd'hui que l'organisation du travail est la seule responsable de la violence au travail. Mais, jugez plutôt par vous-même de la situation des contrôleurs de la Bahn. Vous y trouverez des similitudes accablantes entre les modèles d'exploitations commerciales des opérateurs ferroviaires européens. Extrait de l'article de presse : Critiqués dans les médias, mis sous pression par leur employeur et de plus en plus souvent pris à partie par les usagers : rien ne

va plus pour les agents de bord de la Bahn. Une fillette en larmes, laissée à quai dans une gare déserte alors que la nuit tombe. Une autre, contrainte de finir son trajet à pied. A plusieurs reprises ces derniers mois, les contrôleurs de la Bahn ont fait, malgré eux, les gros titres de la presse. Leur tort ? Avoir expulsé des passagers mineurs qui voyageaient sans billet. A chaque fois, l'affaire fait grand bruit et les médias dénoncent les « bavures » de ces contrôleurs « sans cœur ».

Le règlement de la compagnie publique stipule, en effet, qu'il est interdit de débarquer des usagers de moins de 18 ans, quand bien même ils se sont rendus coupables de fraude. La Bahn s'est donc empressée de présenter de plates excuses aux parents. Avant de prendre des sanctions disciplinaires contre ses agents trop « zélés ».

Mais, sur le fond, le véritable problème demeure. Ces mésaventures témoignent d'un profond malaise qui couve au sein de la profession. Pour lutter contre la fraude, la DB aurait accentué la pression sur ses agents, promettant une prime à ceux qui mettent la main sur des fraudeurs. Un virage à 180 degrés dans un pays où, jusqu'à il y a deux ans, il était possible d'acheter un billet à bord du train sans payer de supplément. La bonne foi du voyageur n'était alors jamais mise en cause. L'image des contrôleurs a donc changé. Ils sont ainsi toujours plus fréquemment pris à partie par les usagers. Le syndicat Transnet a enregistré une recrudescence des actes de violence à leur rencontre en 2008. A bord des trains régionaux, certains craignent même pour leur intégrité physique, car ils doivent souvent travailler seuls depuis

que la Bahn a supprimé 3800 postes pour faire des économies. L'hebdomadaire Die Zeit révèle aussi que des « clients mystères » engagés par la compagnie prennent place parmi les usagers pour s'assurer que les contrôleurs effectuent consciencieusement leur mission. Une pratique vécue comme un « système d'espionnage » par les employés de la DB.

Entre la crainte d'être mal notés et celle d'être agressés par des usagers, certains agents auraient donc perdu leur faculté de discernement. Pour tenter de remettre de l'ordre, la compagnie a, depuis, convié l'ensemble de ses contrôleurs à des stages de formation qui mettent l'accent sur la « convivialité » et le « service » au client.

La réalité de la DB rejoint donc celle de la SNCF, la recette est la même et le cocktail nous est servi quotidiennement dans la presse. Qu'elles soient berlinoises ou parisiennes, les manchettes titrent sur des dysfonctionnements, un service au client de piètre qualité, des retards chroniques et font état des mêmes menaces de la part de la collectivité d'infliger des pénalités aux opérateurs en cas de récidive. Les usagers trinquent, mais ce breuvage amer n'épargne pas les salariés, qui doivent exercer leur mission dans un environnement conflictuel et durablement dégradé.

Il serait peut-être temps de réfléchir sur les véritables causes des dysfonctionnements et des tensions dans les transports publics, si nous voulons éviter de futurs conflits, qui n'arrangeront rien à la situation, bien au contraire !

Gilbert POITEVINEAU

Vos droits



PLUS QUE  
**27 JOURS**  
AVANT LES ÉLECTIONS

Votre recherche...



Rechercher

DERNIÈRES VIDÉOS :



Adhésion récente

par Stéphanie



Les retraites 2

par Thierry



Pourquoi la CFDT ?

par Caroline

> Toutes les vidéos

TÉMOIGNAGES RÉCENTS :

Forts et Responsables

par Bureau

Réalistes et Critiques

par Bureau

CFDT / FGAAC, nous sommes libres !

par Bureau

> Tous les témoignages



**26**  
Mars  
2009

ELECTIONS PROFESSIONNELLES  
**Votez**



NOS VALEURS

TÉMOIGNAGES

FORUM

ACTUALITÉS

LE 26 MARS 2009, VOTEZ POUR LES LISTES CFDT / FGAAC

Bienvenue sur le site de campagne CFDT/FGAAC

[www.elections2009changement.com](http://www.elections2009changement.com)

Militants, adhérents, sympathisants, indécis... Retrouvons-nous sur ce site durant toute la campagne des élections professionnelles ! Nous avons souhaité un site d'un accès aisé, direct et efficace, pour répondre aux nombreuses interrogations, questions d'actualité ou inquiétudes, et qu'il soit surtout un véritable lieu d'échange et d'information entre la CFDT/FGAAC et tous les Cheminots.

Des évolutions importantes ont eu lieu depuis les dernières élections professionnelles : dans l'entreprise tout d'abord avec l'arrivée de la concurrence au Fret, et bientôt pour les Voyageurs ; pour le monde syndical ensuite avec la loi sur la représentativité qui modifiera la configuration syndicale au sein de notre entreprise.

Après s'être unies, la CFDT et la FGAAC ont décidé de mener ensemble cette campagne électorale. Cette union est la pierre angulaire d'un syndicalisme de propositions, de négociations et d'actions pour faire avancer le droit social.

Compte tenu de ces défis, nous adoptons une attitude résolument offensive : plus nous serons forts, mieux nous pourrions, grâce à notre réalisme et à notre sens des responsabilités, servir l'intérêt de toutes les Cheminotes et de tous les Cheminots.

La CFDT/FGAAC permettra de renforcer la puissance de négociation dans l'Entreprise SNCF, pour que le dialogue social cesse d'être détourné. Nous avons l'expérience, nous avons l'histoire, nous avons la conviction et le savoir-faire !

L'union CFDT/FGAAC a fait plusieurs fois la démonstration de ses qualités de négociateur, pour le bien des Cheminots. De nombreux défis nous attendent encore, il serait illusoire ou mensonger de les nier. Nous avons la force et surtout la volonté de les relever.

A vous de nous aider en apportant votre soutien par votre voix.

Pensez aussi à vous inscrire sur le Forum disponible sur le site principal accessible à tous : une suggestion, une question, contactez-nous sur [www.elections2009changement.com](http://www.elections2009changement.com)

Rendez-vous sur le site et dans les bureaux de vote le 26 mars 2009 !

NOUS L'AVONS OBTENU POUR VOUS :

NOUS L'AVONS OBTENU POUR VOUS !

**c'est à notre initiative que chaque cheminot a reçu**

**407 euros**

DE "DMDENDE SALARIALE" !

le 26 mars 2009  
vendredi après-midi  
CFDT/FGAAC

ELECTIONS PROFESSIONNELLES | CE | DP |

le 26 mars 2009  
vendredi après-midi  
CFDT/FGAAC

NOUS L'AVONS OBTENU POUR VOUS !

Augmentation du niveau de **RETRAITE**

Des droits nouveaux pour les salariés de base et les parents d'élèves handicapés.

AMBIGUATION DE LA PENSION DE REVERSION pour les salariés de base.

**AGE PIVOT : 57,5 ans** pour les sédentaires

**52,5 ans** pour les roulants

L'âge "couperet" est supprimé et l'âge de départ est fixé à 57 ans et le montant de la retraite...

le 26 mars 2009  
vendredi après-midi  
CFDT/FGAAC

ELECTIONS PROFESSIONNELLES | CE | DP |

le 26 mars 2009  
vendredi après-midi  
CFDT/FGAAC